

Fiscalité du numérique

Les industriels du numérique se félicitent de l'avis du Conseil national du numérique et souhaitent qu'il débouche sur une ambition industrielle nouvelle.

Paris, le 10 septembre 2013 - Les représentants de l'industrie du numérique prennent acte avec satisfaction de l'avis du Conseil national du numérique (CNNum) sur la fiscalité du numérique présenté officiellement ce jour au Gouvernement, qui a tenu compte de leurs recommandations et du travail de concertation approfondi avec les organisations professionnelles. Le CNNum vient de rendre un avis documenté, qui plaide en faveur du refus de toute nouvelle taxe nationale et sectorielle. Les industriels du numérique considèrent qu'il serait ainsi pour le moins paradoxal de mettre en place des dispositifs qui s'opposeraient à la diffusion la plus large possible des équipements et des services numériques et qui isoleraient la France à l'heure de l'harmonisation européenne.

Les représentants de l'industrie du numérique considèrent que la taxe sur les appareils connectés évoquée dans les débats, relèverait d'une fiscalité sectorielle puisqu'elle reviendrait à taxer l'usage du numérique. Ils rappellent, en outre, que le numérique soutient l'innovation de tous les secteurs, non seulement industriels mais également culturels, en permettant le développement de nouvelles expériences et en démocratisant les contenus. En toute logique, la taxe sur les appareils connectés, proposée récemment par le Rapport Lescure, mais vivement critiquée par les participants aux débats du CNNum, devrait donc être abandonnée dans le cadre des futurs arbitrages.

Plus largement, le contenu des débats rassemblés dans le rapport du CNNum démontre les limites et les effets contreproductifs de chacune des nombreuses propositions de taxes qui a alimenté le débat public ces dernières années, qu'il s'agisse de la taxe sur la publicité en ligne, de la taxe sur l'achat de services de commerce électronique (TASCOé), de l'extension du système obsolète et opaque de redevance pour Copie privée au Cloud Computing, de la taxe sur la bande passante, ou de la taxe sur les données personnelles. Les débats qui se sont tenus au sein du CNNum ont fait valoir que toutes ces propositions de taxes menacent de pénaliser les acteurs français les plus innovants, c'est-à-dire la croissance et les emplois d'aujourd'hui et de demain.



Comme l'affirment depuis toujours les représentants de l'industrie du numérique, l'harmonisation fiscale internationale doit être considérée comme la meilleure voie sur laquelle s'engager pour que les prélèvements nationaux correspondent mieux demain à la création de richesse effective sur les territoires nationaux.

Les représentants de l'industrie numérique partagent la recommandation du Conseil que la France prenne toute sa part de leadership pour le déploiement d'une stratégie industrielle numérique européenne, en plaçant le numérique, l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur des politiques industrielles européennes. Ils soutiennent la proposition de faire du prochain Conseil européen une rencontre stratégique sur ce point.

L'avis du CNNum doit désormais pouvoir clore un débat transparent, initié par la ministre Fleur Pellerin, qui a associé toutes les parties-prenantes concernées (parlementaires, experts, industriels, société civile) et qui conclut au caractère inopportun et contre-productif de toute taxe nationale et sectorielle affectant l'industrie numérique. Bien plus, les différents débats ont mis en exergue le potentiel de création de valeur que porte le numérique et que la France doit intégrer dans sa stratégie d'ambition industrielle.

AFDEL

L'Association Française des Éditeurs de Logiciels et Solutions Internet, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du numérique en France. L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 350 membres (CA global : 3,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (50 % du Top 100 France en CA), PME et Start up. L'AFDEL est membre de la FIEEC et de la CINOV et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CINOV et de l'offre de formation de branche. www.afdel.fr

Contact presse : Fabrice Larrue - 06 82 07 65 83 - f.larrue@afdel.fr

GITEP TICS

Le GITEP TICS est le groupement des industries des technologies de l'information et de la communication. Il rassemble : les équipementiers et constructeurs d'infrastructures numériques, les constructeurs d'équipements terminaux et les entreprises de services dans le domaine des infrastructures et équipements numériques (réseaux fixes, réseaux privés, réseaux mobiles et terminaux), pour un poids économique d'environ 15 milliards d'euros et un effectif de 40 000 personnes. Le GITEP TICS est membre de la FIEEC. www.giteptics.fr

Contact presse : Stéphane Elkon - 01 45 05 72 25 - selkon@gitep.fr

SFIB

Le SFIB _ Syndicat de l'industrie des technologies de l'information_ regroupe les acteurs du traitement de l'information, du traitement du document et du courrier et parmi eux les plus grandes entreprises informatique mondiales. Le SFIB représente 30000 emplois direct en France. www.sfib.org

Contact presse : Maxence Demerle - 01 44 69 40 34 - mdemerle@sfib.org

SIMAVELEC

Le SIMAVELEC est le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques. Il rassemble notamment les principaux fabricants de l'électronique grand public (téléviseurs, lecteurs DVD, Blu-ray, MP3/4, casque audio...). Le SIMAVELEC est membre de la FIEEC. www.simavelec.fr

Contact presse : Bernard HEGER – 01 45 05 71 74 – b.heger@simavelec.fr



GITEP TICS



SNSII Syndicat National des Supports
d'Image et d'Information

Syntec
NUMÉRIQUE

SNSII

Le SNSII est le Syndicat National des Supports d'Image et d'Information. Il rassemble notamment les principaux acteurs des supports d'enregistrement (CD, DVD, Cartes mémoire, Clés USB, Disques durs externes,...). Le SNSII est membre de l'USPPI (Union des syndicats professionnels de l'Image et de l'information) qui est associée de la FIEEC. www.snsii.org

Contact presse : Marc Héraud - 01 45 05 72 34 - marc.heraud@uspji.org

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1200 sociétés membres, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession. Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contacts presse :

Anne-Julie Ligneau - 01 44 30 93 00 - ajligneau@syntec-numerique.fr

Agence Wellcom : Leslie Gallaire / Elise Plat - 01 46 34 60 60 - lga@wellcom.fr / ep@wellcom.fr